



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE
CONVOCAION
11 MAI 2023

DATE D'AFFICHAGE
11 MAI 2023

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : **21**
PRESENTS : **13**
VOTANTS : **16**

L'an **deux mil vingt-trois**

Le **Quinze Mai à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.
Mme AUBIN. Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de
CHABANNES. M. BOUTONNAT. Mme MOUILLÈRE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- M. ROUSSILHE,
- M. GANTHER,
- Mme COLLANGE, pouvoir à Mme SAVEY,
- M. BODIN, pouvoir à Mme CHERVIN,
- Mme PÉRICHON,
- M. HUSSON, pouvoir à M. de CHABANNES,
- Mme VAZ.

Absent :

- M. MARTIN.

Madame Émilie MOUILLÈRE a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée délibérante d'attribuer
un nom au nouveau parking du Centre Socio Culturel.

La réception des travaux de ce parking a été faite le 7 avril 2023. Il
est ouvert à la circulation, il est donc nécessaire de lui attribuer un nom.

Monsieur le Maire propose le nom de place Jean-Marie PERRIN :

Le Conseil, entendu les explications de son Président, et après
en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer à ce nouveau parking, le nom de « place Jean-Marie
PERRIN».

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que
dessus.

OBJET :
DÉNOMINATION DU
PARKING DU
CENTRE SOCIO
CULTUREL.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

24 MAI 2023

Publié ou Notifié

le : **16 MAI 2023**

Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,

